

# UE: un nouvel amendement de Bellamy contre la promotion du voile par les institutions européennes, finalement adopté

Par [Claire Conruyt](#)

Publié à l'instant

[Écouter cet article](#)

00:00/01:48



François-Xavier Bellamy, eurodéputé de droite (LR/PPE). *Geoffroy VAN DER HASSELT / AFP*

**Il y a un an, le Conseil de l'Europe créait la polémique en lançant une campagne de communication intitulée «La liberté dans le hijab». Le Parlement européen vient de lui donner tort.**

«*Bataille gagnée*», s'est-il félicité. Le 6 octobre dernier, François-Xavier Bellamy a vu les parlementaires de gauche et les Verts s'opposer à sa proposition d'amendement portant sur l'interdiction du financement par les institutions européennes de campagnes qui pourraient «promouvoir le hijab». Deux semaines plus tard,

l'eurodéputé de droite (LR/PPE) a redéposé un amendement similaire dans le rapport sur le budget 2023 de l'Union européenne. Et qui, cette fois, a été adopté par le Parlement.

L'amendement, déposé par une quarantaine de députés PPE, dont tous les députés LR, est passé, avec 308 votes pour, 280 contre, et 57 abstentions. «*Une victoire importante*», s'est réjoui François-Xavier Bellamy sur Twitter, encore marqué par la campagne lancée par le Conseil de l'Europe il y a bientôt un an, et qui visait à «*lutter contre les discours de haine antimusulmans*». Une opération de communication intitulée «La liberté dans le hijab», et s'appuyant notamment sur le photomontage mêlant le visage de deux femmes : l'une voilée, l'autre les cheveux déliés. Face aux critiques, l'institution avait fini par supprimer les photos et vidéos.

Une campagne «*injustifiable*», s'est ému François-Xavier Bellamy au Parlement le 6 octobre dernier, «*à l'heure où tant de femmes en Iran et dans le monde risquent leur vie, sont tuées parce qu'elles résistent à l'oppression qui leur est imposée*». Avant de conclure : «*Le message de l'Europe ne peut consister à leur répondre : “Apporter de la joie, accepter le hijab”.*»